



Diplôme Universitaire (DU)

DROIT ET GESTION DE L'OFFICINE




UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

UFR Pharmacie





La pharmacie d'officine est en pleine mutation : de nombreuses réformes ont récemment conditionné son évolution, le champ des missions professionnelles s'élargit, les nouveaux outils technologiques impliquent une adaptation. De plus, la gestion, le management, le marketing mais également le droit du travail sont aujourd'hui primordiaux pour les pharmaciens.



Ce diplôme d'université réunit donc une double dimension : une approche de l'ensemble des règles qui s'appliquent dans les différentes activités professionnelles des pharmaciens, et une dimension liée à une gestion optimisée des officines. Il permet de maîtriser ces paramètres par l'acquisition de connaissances précises et pratiques afin d'optimiser l'exploitation d'une officine.



CONNAISSANCES :

L'acquisition des connaissances pertinentes et utiles à l'exploitation optimisée d'une officine en matière juridique, commerciale et managériale.

COMPÉTENCES :

Le développement de compétences pratiques mises en œuvre pour encadrer la gestion d'une pharmacie :

Savoir mener des négociations commerciales, connaître les règles fiscales pertinentes, pouvoir gérer les relations de travail avec son personnel, développer un savoir-faire en matière de marketing.

PROGRAMME :

SEMAINE N° 1

UE n°1 : L'exercice officinal

- Les nouvelles pratiques et activités développées par les pharmaciens
- Table ronde : Les relations avec les institutions et acteurs

UE n° 2 : La gestion comptable de l'officine

SEMAINE N°2

UE n°3 : Les modes d'exploitation des officines

- le circuit juridique de l'installation
- L'optimisation fiscale

UE n°4 : La gestion des ressources humaines

- Le droit du travail à l'officine
- Le management des équipes officielles

SEMAINE N° 3

UE n°5 : Le commerce

- Le marketing au sein de l'officine
- La négociation commerciale

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Annie COHEN WACRENNIER, Avocat au barreau de Paris - Olivier DEBARGE, Maître de conférences à l'URCA - Frédéric DURAND, Maître de conférences à l'Université de Nancy - Matthieu KALTENBACH, Professeur à l'URCA, membre du CROP de Champagne-Ardenne - Gilles LABLAINE, Expert-comptable - Jean-Paul MEREUX, Maître de conférences à l'URCA - Jimmy MOREL, Chargé de cours à l'URCA - Thomas MORGENROTH, Maître de conférences à l'Université de Lille II - Véronique PERRIN, Service juridique du Conseil national de l'ordre des pharmaciens - Philippe SIRAUT, Professeur à Neoma - Johan SCHNEIDER, Pharmacien chez Alliance Healthcare - Laurent THIEFFRY, Avocat au barreau de Reims

INFOS PRATIQUES



CONDITIONS D'ADMISSION

Ce diplôme s'adresse :

- aux pharmaciens d'officine,
- aux docteurs en pharmacie titulaire de la thèse d'exercice professionnel,
- aux titulaires d'une 6ème année de la filière officine et de la filière industrie
- aux internes en pharmacie ayant validé le DES



RENSEIGNEMENT - PRÉ-INSRIPTIONS :

Responsable de la formation :

Olivier DEBARGE

Maître de conférences à l'UFR de pharmacie de Reims

Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur :

http://www.univ-reims.fr/minisite_104/formations-master-du-diu/du-et-diu/formations-du-et-diu,21364,35489.html

Ces mêmes dossiers doivent être envoyés avant le 10 février 2018 à l'adresse suivante :
olivier.debarge@univ-reims.fr

Les candidats seront retenus après étude de leur dossier par le jury.

Le dossier envoyé devra être complet sous peine de ne pouvoir être retenu.

Une liste complémentaire sera établie pour les candidats non acceptés.

Inscription définitive à partir du 20 février 2018

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Écrit terminal 100 %.
- Épreuve écrite d'une heure pour chaque UE reprenant l'ensemble des connaissances acquises lors de l'UE.
- Le diplôme universitaire est validé lorsque l'étudiant a obtenu une note de moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.
- Une deuxième session permettra aux inscrits ayant obtenu une note générale inférieure à la moyenne de 10/20 de repasser chaque épreuve dans laquelle la note est inférieure à 10/20.
- Le bénéfice des notes obtenues de chaque UE est capitalisée pour l'année suivante.



INFORMATIONS :

Département de la formation médicale continue

51, rue Cognacq Jay – CS30018 - 51095 REIMS CEDEX

Mail : fmc@univ-reims.fr

CONTACTS :

A. JOLLY : 03.26.91.83.07

M. VICTORIN : 03.26.91.37.47

DATES DE LA FORMATION :

3 sessions d'une semaine réalisées
à l'UFR de pharmacie de Reims :

- 19 -23 mars 2018
- 14-19 mai 2018
- 4-8 juin 2018

DROIT DE SCOLARITÉ :

- Droit de scolarité : 1 300 euros.
- Les droits de scolarité s'élèvent à 350 euros pour les demandeurs d'emploi sans prise en charge, sur présentation d'un justificatif.

